



# SPOT

JOURNAL  
DU PARTI SOCIALISTE RENENS

## SOMMAIRE

### EDITOS

Oumar Niang

Pierre-Yves Maillard

**Initiative sur les soins dentaires**

Myriam Romano-Malagrifa

**Initiative No Billag**

Patricia Zurcher Maquignaz

**Logement à Renens**

Jean-François Clément

## Initiatives populaires sur la santé - Mesures vaudoises pour renforcer les subsides

Comme vous le savez peut-être déjà, nous avons lancé deux initiatives fédérales pour **mettre fin au chaos des primes d'assurance-maladie**. La première vise à sortir le lobby des assureurs des Chambres fédérales. Ainsi le Parlement pourra retrouver son indépendance et proposer des réformes nécessaires pour le système de santé et, au final, en faveur de la population suisse.

La deuxième permet **la création de caisses publiques cantonales** et vise à donner la liberté aux Cantons de créer (ou pas) une institution cantonale d'assurance-maladie.



**Pierre-Yves  
Maillard**

Conseiller d'État

### Conférence

Initiatives populaires santé

**Le 7 mars à 20h00**

**Buvette de la Salle de spectacles  
de Renens**

## EDITORIAL



## Métamorphose positive et participative



**Oumar Niang**

Vice-président du PSR  
Conseiller communal

Depuis quelques années déjà, Renens est une ville en pleine métamorphose. Il suffit de se promener dans la cité pour s'en rendre compte. Ce développement peut être source d'inquiétudes diverses et peut nous contraindre à sortir, par moments, de notre zone de confort, certes. Mais le PS, fidèle à ses engagements, se réjouit de ce développement, car celui-ci est à même d'accroître la qualité de vie sur notre territoire. À condition, bien sûr, que le changement se fasse pour et avec les habitants de Renens. Et c'est bien dans ce souci-là qu'il y a quelques années déjà, le PS, conscient des besoins et des attentes des habitants et des associations de la commune en matière d'espaces culturels, avait déposé un postulat intitulé : « Pour un espace culturel au centre-ville de Renens ». C'est dans cette perspective qu'il faut considérer la démarche participative qui vient d'être lancée pour le projet de la Savonnerie et nous espérons vivement que les habitants et les habitantes de Renens seront nombreux à se sentir concernés par ce projet et à vouloir être des acteurs du changement.

Mais la qualité de vie à Renens dans les années à venir dépendra aussi, comme toujours, d'autres enjeux cruciaux d'ordre cantonal et fédéral. Et lors du prochain scrutin, nous ne pouvons laisser à d'autres le soin de se prononcer sur l'initiative « Pour le remboursement des soins dentaires » et sur l'initiative « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ». Ces enjeux sont trop importants pour être victimes de l'indifférence populaire.

Le PSR reste sur cette thématique du bien-être ainsi que du bien-vivre collectif et vous donne rendez-vous le 7 mars prochain avec Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, qui présentera à Renens une conférence sur un sujet touchant très directement un grand nombre d'entre nous, intitulée : « Pour une caisse cantonale de santé ».



**Myriam Romano-Malagrifa**  
Municipale et Députée  
Direction Culture, Jeunesse, Affaires scolaires et sport

## Initiative cantonale Remboursement des soins dentaires

### T'as de la chance d'avoir de bonnes dents ...

En effet, aujourd'hui, il vaut mieux avoir une santé bucco-dentaire irréprochable, car s'offrir un traitement dentaire n'est pas donné à tout le monde. D'ailleurs, beaucoup y renoncent par manque de moyens financiers. Pourtant, durant notre vie, à un moment donné, le passage dans le fauteuil du dentiste devient incontournable.

**L'initiative cantonale « Pour le remboursement des soins dentaires » propose d'introduire un article dans la Constitution vaudoise qui demande la mise en place d'une assurance publique universelle pour le remboursement des soins dentaires de base financée sur le modèle de l'AVS par un prélèvement paritaire de 0,5% du salaire.**

### Pour un accès aux soins dentaires plus large, plus équitable et non discriminant

Aujourd'hui, 90% des soins dentaires sont à la charge des ménages et pèsent lourdement dans le budget des familles. Les familles les plus touchées par cette forme de discrimination face à l'accès aux soins dentaires, sont les familles monoparentales. Majoritairement représentées par des femmes, une sur quatre est concernée par la pauvreté.

### Tu ne t'es pas brossé les dents ...

On entend souvent dire que les personnes qui ont besoin des soins dentaires, c'est parce qu'elles n'ont pas pris soin de leurs dents. Aujourd'hui, il faut arrêter de les culpabiliser, car cela est faux. Récemment, on a découvert que la qualité de la dentition est influencée par des facteurs génétiques, comme le type de salive. Même si le dépistage pour tous est

quelque chose d'acquis dans les établissements scolaires, par obligation légale, il reste néanmoins que des suivis individualisés doivent se faire ensuite selon les besoins. Or, souvent, les situations qui nécessitent des suivis plus fréquents et par conséquent, onéreux sont celles qui surviennent à l'âge adulte ou avancé, ou en cas de maladie comme le diabète ou le cancer.

### La p'tite souris est passée ...

Sympathique, cette dent qui manque, chez les enfants qui perdent leurs dents de lait, ça l'est moins quand ce sont des adultes qui perdent leurs dents définitives et qui n'ont pas les moyens de les faire remplacer. Pourtant, cela arrive souvent chez les personnes âgées, susceptibles de développer des maladies de la gencive et de l'os. 70% des dents manquantes sont dues à ce type de maladies parodontales et non à des caries. La plupart de ces personnes ne sont pas au bénéfice de prestations complémentaires, aucune prise en charge ne pouvant les aider, elles renoncent à se soigner, ce qui a des conséquences sur leur état de santé.

**Tous ces aspects de détérioration de l'état de santé général sont bien connus aujourd'hui. Les dents font parties du corps, or elles ne sont pas englobées dans la loi sur l'assurance maladie. C'est ce qui anime le fort soutien à l'initiative de plus d'une centaine de médecins vaudois soucieux du bien-être de leurs patients. Voilà pourquoi nous vous invitons à voter en faveur de cette initiative, pour que le droit d'avoir une dentition saine devienne un droit pour toutes et tous.**

Recommandations de vote pour les votations du 4 mars

**OUI** à l'Initiative cantonale « Pour le remboursement des soins dentaires »

**NON** à l'initiative fédérale No Billag (suppression des redevances radio et télévision)

**OUI** à l'arrêté fédéral concernant le nouveau régime financier 2021



**Patricia  
Zurcher Maquignaz**  
Municipale  
Gestion urbaine  
Développement durable

## Pour la **libre** circulation des **informations** et des **idées**

**Le 4 mars prochain, si l'initiative "Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)" était acceptée par le peuple, la Suisse serait le premier pays européen à abolir le mandat de service public pour la radio et la télévision.**

Or, que finançons-nous en payant notre redevance ?

Rien de moins que la libre circulation des informations et des idées, et la garantie de pouvoir accéder à une information neutre et objective, basée sur des faits, et permettant au débat démocratique de se faire dans de bonnes conditions.

Actuellement, l'offre de la SSR est subventionnée aux trois quarts par cette redevance, dont une partie est redistribuée à 21 radios locales et à 13 télévisions régionales remplissant un mandat de service public.

Et pour recevoir l'argent de la redevance, celles-ci doivent contribuer au développement culturel, à la formation de l'opinion et au divertissement en tenant compte des particularités du pays.

Sommes-nous prêts, pour économiser désormais un franc par jour et ne payer que pour ce que nous consommons, à sacrifier ce service public, ce savant équilibre helvétique qui permet à toutes les régions linguistiques de disposer d'une information diversifiée et de qualité ?

**Car il faut être lucide : quoi qu'en disent les initiés, dans un petit pays comme le nôtre, avec ses quatre langues, il serait impossible de le financer uniquement avec la publicité et le sponsoring.**

Si on laissait faire les forces du marché, si la radio et la télévision n'étaient plus soutenues de façon solidaire par le biais de la redevance, les minorités perdraient les moyens de se faire entendre. Et la protection des minorités linguistiques est un enjeu crucial pour garantir la stabilité des pays plurilingues.

**C'est pourquoi le Parti socialiste de Renens vous recommande vivement de voter NON à cette initiative aussi irréaliste qu'irresponsable.**

# FILM ENGAGE

**Le vendredi 21 septembre 2018**

**Le festival du film engagé revient, réservez la date dès maintenant !**



**Jean-François  
Clément**  
Syndic  
Administration générale  
Finances - Ressources humaines

## Le logement, un point central de notre programme

Disposer d'un logement en adéquation avec ses besoins, ses aspirations, supportable financièrement, à proximité de ses amis et de son travail, participe grandement à la qualité de vie ; il est même un facteur de santé.

L'accès à un appartement, ou une maison, permet de répondre à certaines préoccupations fondamentales partagées par tous, que cela concerne notre sécurité, notre tranquillité ou notre sphère privée. C'est un des cadres les plus importants de la vie, de la famille.

L'actuelle pénurie de logements contraint certaines familles à vivre dans des espaces exigus, parfois inadaptés, ou mal situés. Elle entraîne également des frais excessifs, avec pour conséquence une réduction de dépenses dans d'autres domaines comme les soins de santé, les loisirs les vacances et la formation.

**Conscient de ces enjeux majeurs pour notre société, le PSR a la volonté d'agir et a fait du logement un point central de son programme politique.**

Avec l'entrée en force au 1er janvier de cette année de la "Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif", L3PL, les communes disposent désormais de meilleurs outils pour agir sur cette problématique, notamment avec la promotion et la préservation des logements d'utilité publique (LUP) :

- la palette des LUP a été élargie (logements à loyers abordables sans subventions, à loyers modérés, logements protégés, logements pour étudiants) ;

- les communes peuvent prévoir dans leurs plans et règlements d'affectation des quotas de LUP dont la destination est garantie à long terme ;

- enfin, dès le 1er janvier 2020, les communes pourront bénéficier d'un droit de préemption pour la création de LUP en cas de pénurie constatée à l'échelle du district.

**Il revient à tous les acteurs prépondérants du milieu, et particulièrement aux villes de notre Canton, de faire en sorte que l'accès au logement ne devienne pas un luxe !**

Cela passe par des engagements concrets tels que le développement de LUP, l'imposition d'un quota de logements abordables dans les projets de construction et rénovation privés, une collaboration privilégiée avec les coopératives d'habitation, ou encore une diversification de l'offre (pour des structures intergénérationnelles notamment). En un mot, les collectivités publiques doivent tout mettre en œuvre pour inciter et favoriser un marché qui permette cette adéquation aux besoins de chacun, aidant ainsi à la qualité de vie de leurs habitants.

## Des questions ? Vous voulez adhérer ?

N'hésitez à nous contacter ou à vous renseigner à [info@ps-renens.ch](mailto:info@ps-renens.ch)

Ou à visiter notre site web [www.ps-renens.ch](http://www.ps-renens.ch)



<https://www.facebook.com/PSRenens/>



[@psrenens](https://twitter.com/psrenens)



[PSRenens](https://www.instagram.com/PSRenens)

